



**CE N'EST QU'AVEC VOUS
QUE TOUT EST POSSIBLE !
TOUTES ET TOUS EN GRÈVE
JEUDI 19 MAI 2016
pour le retrait de la loi EL KHOMRI**



ATTENTION : pour Rennes le lieu du rassemblement, initialement prévu à 11 h Esplanade du Général de Gaulle, est déplacé :

- Rassemblement de 8 h à 14 h - zone industrielle de la route de Lorient (rendez-vous au parking du stade rennais).**
- Barrage filtrant avec diffusion du tract unitaire de 8h à 14h**
- Pique nique sur place : amenez vos sandwichs**

Contre l'avis de la population, contre l'avis des députés, avec l'utilisation du 49-3, le gouvernement a passé en force la première étape de l'Assemblée Nationale. C'est une atteinte à la démocratie, **la mobilisation doit s'amplifier !**

Ce sont les mobilisations qui ont contraint le gouvernement, à proposer des modifications au projet de loi pour tenter d'en minimiser les impacts. Le compte n'y est toujours pas ! Un code du travail par entreprise à l'opposé de la "hiérarchie des normes", élément protecteur et égalitaire, perdue dans le projet de loi.

Plusieurs secteurs professionnels continuent de développer des actions, des grèves (cheminots, routiers, énergie, chimie, construction, aéroport de Paris, etc.), qui sont autant d'éléments d'appui et de dynamiques dans la poursuite, l'amplification et l'élargissement du rapport de force. Cette situation renforce la nécessité d'amplifier les mobilisations déjà engagées sur tout le territoire.

Les étapes à franchir pour ce projet de loi :

1. Première lecture à l'assemblée : fait par le passage en force du gouvernement (49-3).
2. Première lecture au Sénat : à partir du 13 juin.
3. Deuxième lecture à l'assemblée de fin juin à courant juillet.
4. Si désaccord entre l'assemblée et le Sénat : une commission paritaire termine le processus parlementaire (sans doute fin juillet). Si pas d'accord, l'Assemblée se réunit de nouveau et a le dernier mot (sauf si nouveau 49-3).
5. Promulgation de la loi par le Président de la République : pourrait intervenir fin juillet.

En 2006, la loi mettant en place le CPE avait été adoptée, mais la force des manifestations avait contraint le Président de la République à ne pas promulguer la loi. Ce projet de loi, même voté, n'a jamais été appliqué.

**TOUS EN GRÈVE LE 19 MAI 2016
TOUS DANS LES RASSEMBLEMENTS ET LES MANIFS**